La Gazette de Prangins

Printemps 2007 Numéro 9

Les Autorités pranginoises vous informent

La Gazette de Prangins
Informations officielles
Administration communale
La Place, CP 48
1197 Prangins
tél. 022.994.31.13

Délégué à l'information
Andres Zähringer
gazette@prangins.ch

Editorial

Tout comme certaines inventions furent imaginées simultanément sur des continents différents, l'idée de créer un journal pranginois est née simultanément, à deux endroits, et pas pour les mêmes raisons : au sein de la Municipalité, désireuse d'une meilleure information au peuple et chez trois habitantes du village qui estimaient qu'un tel journal manquait. Les deux groupes se sont réunis et ont pensé qu'il serait judicieux de faire un seul journal en deux parties.

Deux parties, mais, un seul nom: celui proposé par ces dames, et un seul financement : celui mis en place par la Municipalité.

A entendre les échos de la population, d'une façon générale, ce journal est très apprécié. Par contre, il s'avère que les lecteurs ne réalisent pas qu'il est fait de deux parties, dont celle contenant des informations officielles, avec deux rédactions responsables séparées. A quoi est-ce dû ? Parce que chaque trimestre la partie des Autorités a été placée en second ? Parce qu'il n'y a qu'une seule couleur ? Pour d'autres raisons ? Après deux ans, la présente édition essaie de mieux faire ressortir les deux parties contributives.

C'est pourquoi vous tenez en main la Gazette de Prangins en deux couleurs. Adressez-nous vos commentaires et vos remarques à gazette@prangins.ch.

Alors bonne lecture ! **Vos Autorités**

INFORMATIONS OFFICIELLES

Jeunes alémaniques cherchent places de stage

Ce sont : des jeunes filles et jeunes gens du canton d'Uri âgés de 17 ans et suivant actuellement le gymnase cantonal. Ils cherchent des places de stage dans des familles, des petites entreprises ou dans d'autres organismes. Ces stages doivent être effectués dans le cadre de leur formation obligatoire en français. Ils ont une durée de 4 semaines, idéalement entre le 25 juin et le 21 juillet 2007.

Ils sont : bien intentionnés et décidés à s'adapter, proposent de vous aider dans votre quotidien (*enfants, ménage, «petits boulots» utiles de tout genre*) pour être, en contrepartie, logés et nourris. Un tel contrat leur donnerait la possibilité d'entrer en contact direct avec la partie francophone de notre pays et d'améliorer leur français.

Vous : vous intéressez aux jeunes et aux contacts interculturels,
auriez un «petit boulot» à leur confier et la possibilité de les loger,
auriez la générosité de leur offrir l'opportunité d'un contact vécu dans le monde francophone.

Alors n'hésitez pas : contactez M. Philippe DERENDINGER, coordinateur des stages,
au tél. : 041 878 00 80 ou par e-mail : phderendinger@bluewin.ch

Elections au Grand Conseil vaudois

M. Hans-Rudolf **KAPPELER** , notre Syndic, a été élu au Grand Conseil avec 3127 voix.

Toutes nos félicitations et bon vent pour ce nouveau défi.

Pour consulter les résultats détaillés rendez vous sur le site de l'Etat de Vaud :

www.vd.ch/fr/themes/etat-droit/votations-et-elections/

Résultat 2006 de la collecte de vêtements usagés réalisée à partir des conteneurs CONTEX

Sur l'année passée, 10.31 tonnes de vêtements et chaussures usagés ont été mises dans les conteneurs jaunes CONTEX de récupération de vieux vêtements de notre Commune, comme l'indique la société chargée du recyclage. La part de recettes d'utilité publique résultant de cette action, d'un montant de **Fr. 1'031.--**, est versée au profit de **Procap - Association Suisse des Invalides**. CONTEX et les Autorités pranginoises remercient la population pour l'exploitation toujours active qui est faite de cette opportunité de mise recyclage judicieuse, tant sur le plan écologique que social.

L'apéro de l'USL : déjà une tradition

Le 28 février 2007, le Président de l'«Union des sociétés locales» de Prangins, M. Jean-Bernard André, a eu le plaisir d'accueillir pour un apéritif convivial en la salle Fischer, dans une ambiance chaleureuse, les représentants des Sociétés locales, le personnel communal et les Autorités.
Malgré les vacances, la participation était élevée, puisque la majorité des sociétés était représentée, en général par leur président. Quatre élus sur six étaient également présents, ce qui témoigne que les relations entre la Commune et l'USL dépassent largement la simple bonne entente.

C'est la quatrième année que cet apéro a lieu et l'on peut donc parler d'une tradition. A maintenir !

Mélanie CIANFANO, secrétaire de l'USL

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Préavis

Lors de la séance du Conseil communal du 29 mars 2007, la Municipalité présentera les préavis suivants :

No 13/07 : demande d'un crédit de Fr. 320'000.- en vue de la construction de 3 locaux de service et installations sanitaires publiques au lieu-dit «Les Abériaux».

Pour répondre aux vœux des utilisateurs du site des Abériaux, la création de WC supplémentaires a été étudiée. D'autre part, les demandes d'une école de navigation désirant disposer d'un local servant de bureau et de deux chantiers navals souhaitant pouvoir occuper des locaux techniques sont parvenues à l'Exécutif pranginois. Ces demandes ont été intégrées dans la réflexion portant sur le choix des variantes d'une nouvelle construction située du côté de la station d'épuration.

No 14/07 : demande d'un crédit de Fr. 339'500.- en vue de la démolition de l'ancienne grande salle.

La Municipalité a décidé, d'une part, de donner suite à la décision de démolition de la grande salle prise en 2003 et, d'autre part, de valoriser les bâtiments du centre du village situés derrière la salle, qui sont dans un état précaire. De plus, l'état de cette construction, érigée en 1938, s'est beaucoup dégradé. Elle ne répond plus aux normes de sécurité et n'a pas été entretenue ces dernières années, en raison de la décision de sa démolition.

No 15/07 : demande d'un crédit d'étude de Fr. 65'000.- en vue de la transformation de l'Auberge communale.

Ce crédit concerne le mandat d'étude confié à l'architecte, dans le but d'étudier la faisabilité, ainsi que de la variante choisie pour l'amélioration de l'Auberge et de chiffrer le crédit d'investissement, soumissions rentrées, selon le cahier des charges suivant :

- Création de douches et WC dans les chambres.
- Création de 2 WC au rez, accessibles aux handicapés.
- Aménagement de la terrasse sur les caves existantes.
- Estimation des coûts d'un garage souterrain éventuel.
- Prévoir l'aménagement de l'esplanade et du passage entre l'Auberge et la Passade en zone piétonne.

No 16/07 : demande de souscription à l'augmentation du capital-actions de Télé-Dôle SA.

En complément au financement du télésiège Dappes-Dôle, qui est maintenant en fonction, une souscription publique a été ouverte afin de financer la réalisation des équipements d'accueil. Si cette souscription ne devait pas rencontrer le succès escompté, la Municipalité propose l'acquisition d'un maximum de 115 actions de Fr. 100.– chacune.

L'avenir de votre village vous tient à cœur ?

La Municipalité, dans le cadre de l'élaboration du Plan Directeur Communal, organise, en collaboration avec des professionnels de l'aménagement du territoire et de l'animation de groupes , deux demi-journées de présentation-travail-discussion destinées à la population de Prangins .

La première rencontre traitera de **l'état actuel et des perspectives générales** de l'aménagement de la commune. Elle aura lieu

le samedi 23 juin de 9 heures à 13 heures à la salle du Conseil Communal

Si vous êtes intéressé-e à venir débattre de l'avenir de Prangins et de son développement territorial, vous pouvez vous annoncer auprès du greffe Municipal qui prendra les inscriptions par ordre d'arrivée afin de constituer un groupe de 30 à 40 personnes, représentatives de la population.

Le même groupe de personnes participera à une deuxième séance **qui aura pour objet les priorités et les stratégies concrètes d'aménagement de la commune.** Sa date sera fixée ultérieurement (probablement en novembre 2007).

Inscriptions jusqu'au 15 mai au Greffe municipal, Maison de Commune, Prangins.

LES BREVES DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a consacré la grande partie (6 préavis sur 7) de sa séance du 8 décembre 2006, à des décisions portant sur toute la nouvelle législature.

Ainsi il a décidé dans quelle mesure il allait transférer une part de sa compétence à la Municipalité dans le but de simplifier ou accélérer certaines décisions concernant :

- le choix d'établissements pour le placement de la trésorerie,
- l'acquisition et l'aliénation d'immeubles,
- la participation à des sociétés commerciales,
- l'autorisation de plaider.

Il a voté les indemnités à verser aux Municipaux et fixé un plafond d'endettement pour la Commune.

D'autre part, il a adopté les nouveaux statuts de l'Association Régionale pour l'Action Sociale (ARAS) "Région Nyon-Rolle".

Dates des séances du Conseil communal pour l'année 2007 :

le jeudi	**29 mars**	à 20h00
le mardi	**15 mai**	à 20h00
le vendredi	**22 juin**	à 19h00
le mercredi	**19 septembre**	à 20h00
le jeudi	**1er novembre**	à 20h00
le mercredi	**5 décembre**	à 20h00

Les séances sont publiques et nous vous invitons à y participer.

Elections cantonales : 2ème tour du Conseil d'Etat : 1er avril 2007
Prochaines dates réservées pour une votation cantonale ou fédérale :
17 juin et 25 novembre 2007
Elections fédérales : Conseil des Etats (1er tour) et Conseil national : 21 octobre 2007
2ème tour de l'élection au Conseils des Etats (sous réserve) : 25 novembre 2007

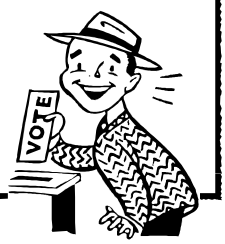

EN JOIE ET EN PEINE

Ils ont fêté :

Leurs **80 ans** :

M. Albert ALBY	le 9 janvier
Mme Yvonne MONNARD	le 17 mars

Leurs **85 ans** :

M. Emile MONNARD	le 5 février
M. Jean-Louis BRYAND	le 19 février
Mme Idelette BOVAY	le 3 mars

Leurs **95 ans** :

Mme Anna BRYAND	le 4 février
M. Ernest AUBERT	le 25 février

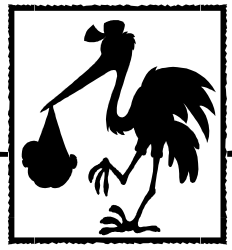

Ils sont nés :

Juliette DUCRET	le 16 novembre
Charlyne PASCHE	le 21 novembre
Kilyan PEREIRA MARTINS	le 30 novembre
Emma BRIA	le 7 décembre
Nora BRIA	le 7 décembre
Mathieu TROLLIET	le 16 décembre
James TRIGG	le 16 janvier
Emma RELANDER	le 20 janvier
Cyril LOCHER	le 21 février
Scarlett ROSSET	le 22 février

Ils nous ont quittés :

M. Jean-Louis BONZON	le 2 janvier
Mme Anna GREFFIER	le 30 janvier

DES NOMS SUR DES VISAGES

Mme Nelly PICHON, Secrétaire municipale adjointe, peut être qualifiée de « mémoire vivante » de nos Autorités. En effet, après plus de vingt années passées au Greffe municipal, elle connaît, mieux que personne, notre Commune et son administration. Durant ses activités, elle a travaillé avec quatre Syndics et près d'une vingtaine de Municipales et Municipaux différents. Ayant passé de la machine à écrire aux premiers ordinateurs, elle gère, entre autres, le registre civique, les jardins familiaux ou les dossiers de naturalisation et seconde l'actuel Secrétaire municipal dans ses multiples tâches. Elle a su s'adapter à tous ces changements et gageons qu'elle saura encore le faire ces prochaines années.

A la fin de l'année 2006, **M. José POZO** a atteint l'âge de la retraite. Collaborateur au sein du service technique il s'est occupé durant bien des années de la décharge des végétaux du Bois des Ages. Employé d'abord à temps partiel, puis à 100%, au sein de la voirie, il s'occupait également de l'entretien du Vieux-Pressoir et du Temple. Père de trois filles adultes, il nous vient d'Espagne, avec un crochet par l'Allemagne. Si actuellement vous le croisez encore dans ses activités à Prangins, c'est qu'il assure la continuité en attendant l'arrivée de son successeur. Nous aurons l'occasion de souhaiter la bienvenue à ce dernier dans notre prochaine édition.